



**Thiers Dore**  
et **Montagne**  
L'INTERCO

## DÉLIBÉRATION

N° 20180920-22

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2018 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 13 septembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT  
Bernard GARCIA à Tony BERNARD  
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD  
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ  
Bernard LORTON à Ludovic COMBE

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Daniel LAFAY, Jean-Pierre DUBOST, André IMBERDIS, Claude NOWOTNY, Carine BRODIN

**Conseiller suppléant ayant voix délibérante :** Christian GENEST

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – PROGRAMME 2017 : AVANCE DE SUBVENTION**

*Rapporteur : Serge PERCHE, Vice-Président*

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

54

**Vu** la délibération de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise du 11 octobre 2016 validant le programme 2017 de réhabilitation groupée d'installations d'assainissement non collectif.

**Vu** la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Courpière du 27 octobre 2016 validant le programme 2017 de réhabilitation groupée d'installations d'assainissement non collectif.

**Vu** la délibération n°20171213-45 de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne du 13 décembre 2017 autorisant le versement anticipé à 10 usagers inclus dans le programme 2017 de réhabilitation groupée des installations d'assainissement non collectif.

**Vu** la délibération n°20180329-24 de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne du 13 décembre 2017 autorisant le versement anticipé à 8 usagers inclus dans le programme 2017 de réhabilitation groupée des installations d'assainissement non collectif.

**Considérant** que la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a animé en 2017 un programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif et assure le relai de financement de l'opération groupée afférente, conformément aux conventions passées avec le Département du Puy-de-Dôme et l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

**Considérant** que 11 usagers supplémentaires ont réalisé et payé leurs travaux et ont été contrôlés conformes par le SPANC (voir tableau ci-dessous) :

Nom, prénom propriétaire	Adresse de l'install.	Date du contrôle de réalisation des travaux conformes	Coût réel des travaux € TTC	Aide agence réelle €	Aide CD63 réelle	Aide totale
MONIER Pascale	Le Trévy - 63930 AUGEROLLES	10/04/2018	7 228,47 €	4 661,08 €	1 404,27 €	6 065,35 €
JAREK Yves	La Bournelle - 63120 VOLLORE VILLE	15/03/2018	7 968,27 €	- €	1 400,00 €	1 400,00 €
DUFOUR Christian	Pan de Nuit - 63120 COURPIERE	14/03/2018	8 635,00 €	5 100,00 €	1 483,33 €	6 583,33 €
BONJEAN Jean Michel	Bonjean - 63250 ARCONSAT	24/05/2018	8 925,40 €	5 084,00 €	1 466,67 €	6 550,67 €
TAUTIL Sylvie	Le thuel - 63550 ST VICTOR MONTVIANEIX	17/04/2018	9 450,06 €	5 100,00 €	1 483,34 €	6 583,34 €
CHAPUT Jocelyne	Chez Bancherel - 63550 ST VICTOR MONTVIANEIX	13/07/2018	7 980,50 €	- €	1 400,00 €	1 400,00 €
REJONY Joséphine	La malaptie - 63250 VISCOMTAT	28/03/2018	8 384,75 €	- €	1 400,00 €	1 400,00 €
LEROY Olivier	La Guelle - 63120 VOLLORE MONTAGNE	21/03/2018	6 065,85 €	3 969,51 €	1 194,54 €	5 164,05 €
BONJEAN Philippe	Bonjean - 63250 ARCONSAT	16/05/2018	8 360,00 €	5 060,31 €	1 466,67 €	6 526,98 €
MARPEAU Jacques	Le Sapt - 63250 ARCONSAT	12/04/2018	9 836,83 €	5 100,00 €	1 491,67 €	6 591,67 €
BERNARDIN Philippe	La moulière - 63550 ST VICTOR MONTVIANEIX	16/04/2018	8 728,50 €	5 100,00 €	1 483,34 €	6 583,34 €
			<b>91 563,63 €</b>	<b>39 174,90 €</b>	<b>15 673,82 €</b>	<b>54 848,72 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède, le Président invite l'assemblée à débattre.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le versement des contributions attribuées à ces 11 usagers ayant déjà finalisé et payé leurs travaux contrôlés conformes, avant le versement à la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne des aides par le Département et l'Agence de l'eau ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 49	Représentés : 5	Non-participation :
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54</b>	Pour : 54	Contre :	
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20180920-20180920\_22-DE  
Regu le 02/10/2018